Service : Permanences d'information et d'orientation pour migrants

RÉF | 7503

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Assurer un service d'accueil de première ligne pour les migrants

Programme

- Assurer l'orientation des personnes qui se présentent à la permanenceet qui veulent contacter un service (école, logement, Travail-équivalences-formation), un expert politique ou toute autre personne appartenant à l'équipe du CIRÉ
- Répondre aux demandes d'information sociales ou juridiques qui ne demandent pas une prise en charge réelle ou un suivi dans le temps. Le service pourra prodiguer des conseils mais ne procèdera pas à un accompagnement réel de la personne
- Pour toute demande plus complexe, nécessitant un suivi, jouer une fonction d'orientation, c'est-à-dire prendre le temps d'écouter et de comprendre la demande (le problème énoncé) et orienter la personne vers un service social ou juridique spécialisé, membre du CIRÉ ou non

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Horaire

Le service assure une permanence tous les matins de 9h à 12h.

La permanence téléphonique fonctionne toute la journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs être réfugié ou étranger

Remarques Accès au CIRÉ : Bus: 34 (arrêt Fetis), 59 (arrêt Natation), 95 et 96 (arrêt Germoir) - Tram: 81 (arrêt Germoir).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Rendez-vous au Ciré lors des permanences. Attention ! Le nombre d'entretiens en permanence est limité.

Organisme

CIRE - Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers
Rue du Vivier 80-82
1050 Ixelles
Tél: 02 629 77 10
http://www.cire.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation